

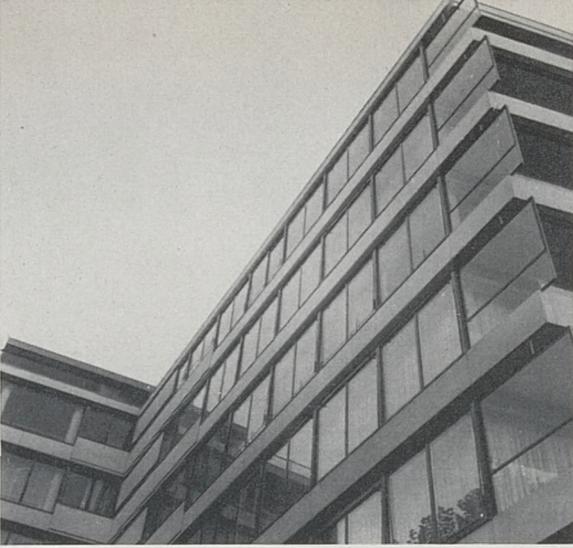
**Au bord du lac
Quai Gustave Ador
Genève**

Immeuble de résidence

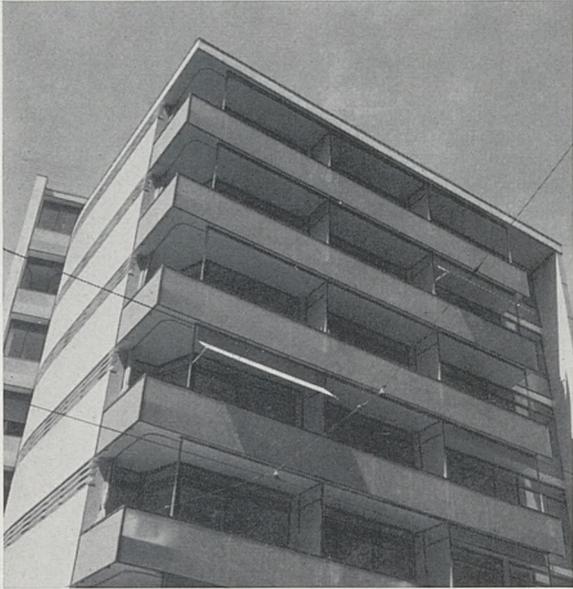
Marc-J. Saugey
Architecte



Vue générale
façade
sur lac.



Façade
sur
parc.



Raccord
plastique
entre deux
façades.



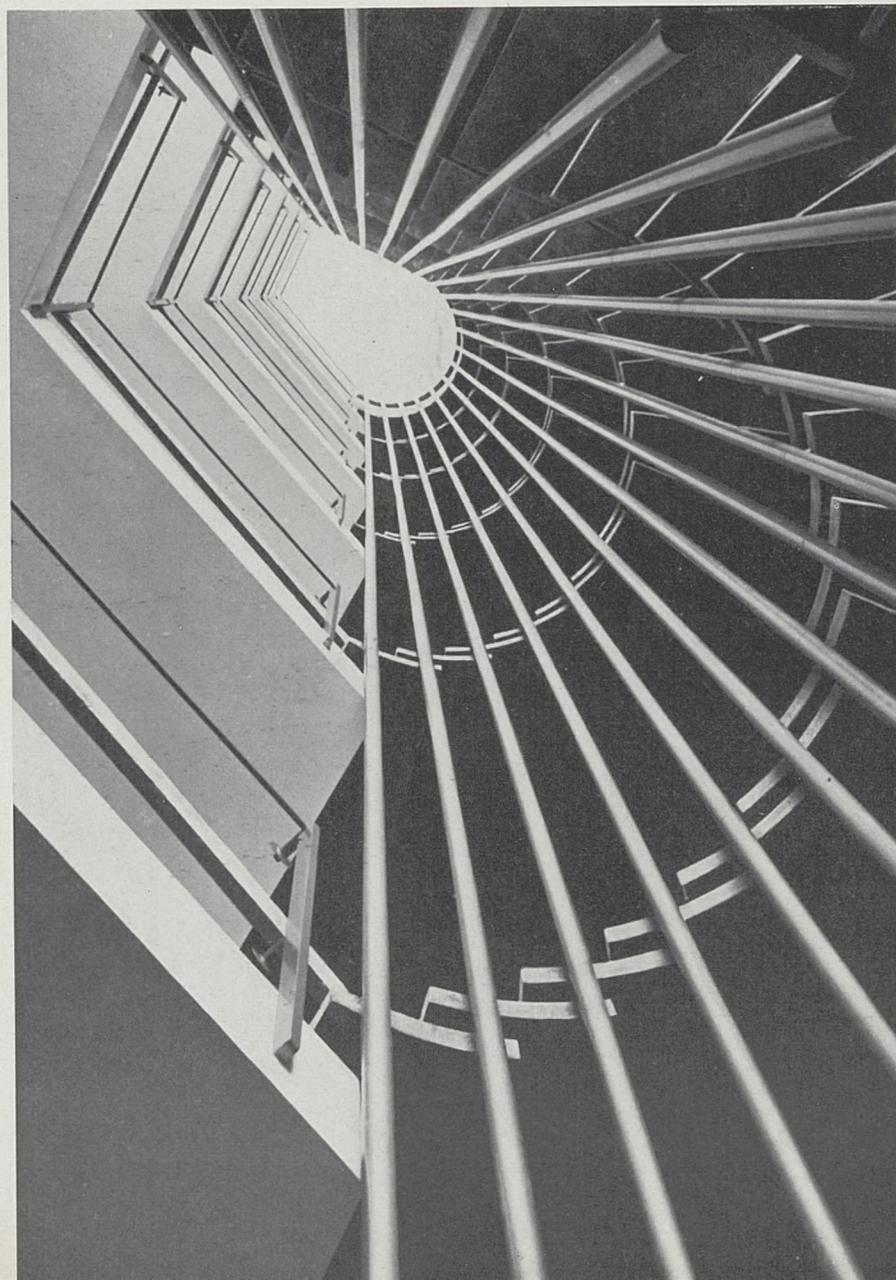
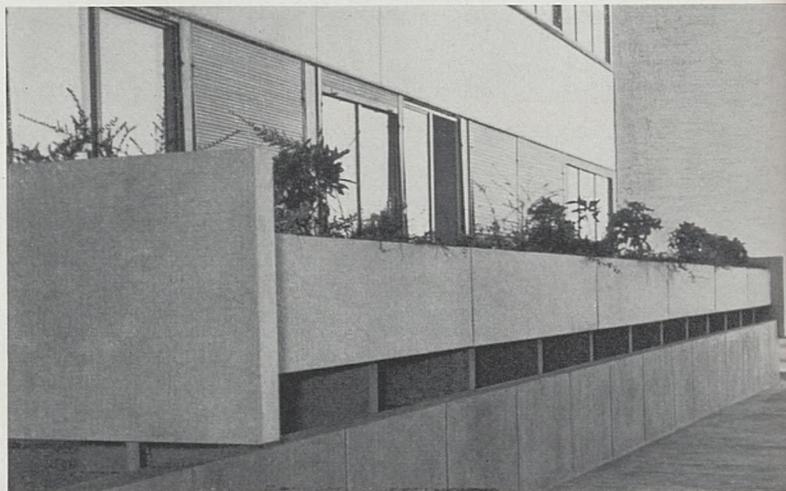
Détail angle façade sur lac.





Détail façade
sur parc.

Entrée de l'immeuble
sur le quai.



Cage d'escalier.

IMMEUBLE DE RÉSIDENCE AU BORD DU LAC

A Genève, les emplacements permettant de construire des immeubles neufs sur l'un des quais qui entourent la rade sont rares.

L'immeuble quai Gustave-Ador 62 a été édifié à l'extrémité du quai, côté Evian. Le terrain, situé entre le lac et le parc de La Grange, appelait une solution non conventionnelle, de façon à donner à ces appartements de luxe, les avantages de la vue, de l'orientation et des parcs. D'autre part, il apparaissait nécessaire de ne pas terminer ce quai, ou mieux encore, de ne pas constituer une entrée de ville par un simple retour, comme généralement c'est le cas avec un groupe d'immeubles locatifs.

La solution du problème a été trouvée dans la forme adoptée pour l'avant-dernier immeuble. Le plan en forme de Z a permis de se raccorder au mitoyen existant à front du quai, puis de reporter cette surface de raccord côté rue des Eaux-Vives. Les maquettes ont démontré combien cette solution, pour un passant venant d'Evian, était plus élégante et plus fine. Les formes s'insèrent plus harmonieusement entre le lac et les parcs. Malheureusement, le petit immeuble de terminaison ne pouvant être construit en même temps, l'immeuble présenté ne constitue donc que la première étape du groupe prévu. Les appartements dégagant sur le quai Gustave-Ador jouissent d'une très belle vue sur la rade, le haut-lac et sur la grande ligne horizontale du Jura. Malheureusement, l'ensoleillement est de courte durée, alors que l'autre façade dégagant sur les parcs bénéficie elle d'un long et excellent ensoleillement.

Ces données impliquaient donc l'aménagement d'appartements traversants.

D'autre part, leur position à la proue d'un quai ressemblait fort à celle des différents ponts d'un navire.

Afin de conserver cette impression, les appartements ont été conçus avec un minimum de cloisons intérieures, de façon à permettre un déroulement ininterrompu le long des façades. Ces deux thèmes ont servi de support pour l'étude plastique. Les grandes baies vitrées qui courent le long des façades, séparées d'étage en étage uniquement par un fin bandeau de pierre, apportent la solution au problème.

D'autres solutions, plus audacieuses, avaient fait l'objet d'études assez poussées, mais ont dû être écartées, étant jugées par trop éloignées d'un règlement extrêmement sévère sur les formes et gabarits des quais et de la rade. L'immeuble comprend un grand sous-sol avec garages (boxes

privés pour locataires), services généraux (buanderie, séchoirs entièrement mécanisés, centrale de chauffage au mazout et production d'eau chaude) ainsi que les caves des locataires. Un rez-de-chaussée au niveau duquel ont été aménagés entre autres, l'entrée générale de l'immeuble, une petite crèche (école infantine), logement de concierge, etc.

Six étages, dont la surface est occupée par: un grand appartement d'environ 8 pièces, traversant, mais dont la plus grande partie périmétrique se trouve sur le quai, un appartement de 5 pièces, et deux petits appartements studios, situés en plein midi, côté parc.

Un dernier étage en attique combiné avec toit exigé par la réglementation abrite: un appartement-terrasses, un grand studio. Ces appartements bénéficient de toutes les commodités offertes par le grand confort moderne, jusque et y compris prises de télévision. Les pièces de tous les appartements sont prolongées par des grandes terrasses-loggias.

Par les baies vitrées à double glace, le regard va au loin sans obstacle et permet à tout moment l'évasion complète, si appréciée à notre époque.

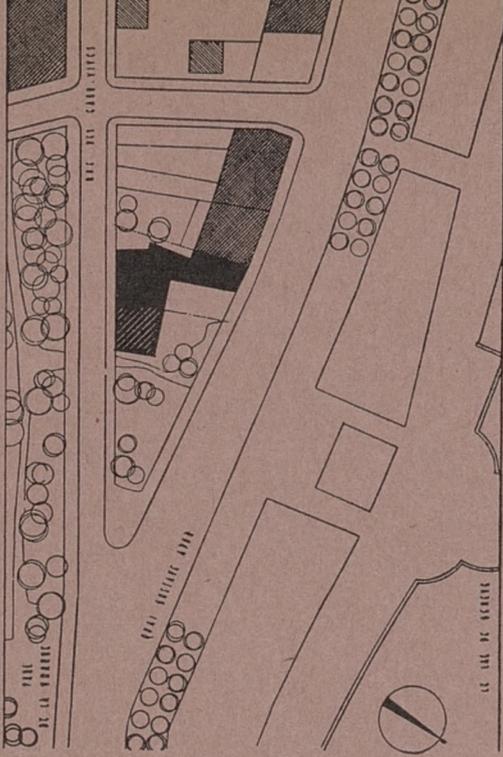
Grâce à un système de parapets mobiles situés à l'intérieur des appartements, les vitrages descendent jusqu'à une banquette, qui permet des solutions d'aménagement intérieur agréables et originales, conformes aux principes énoncés au début de cette présentation.

La forme du plan de l'immeuble a conduit à une structure en béton armé monolithe.

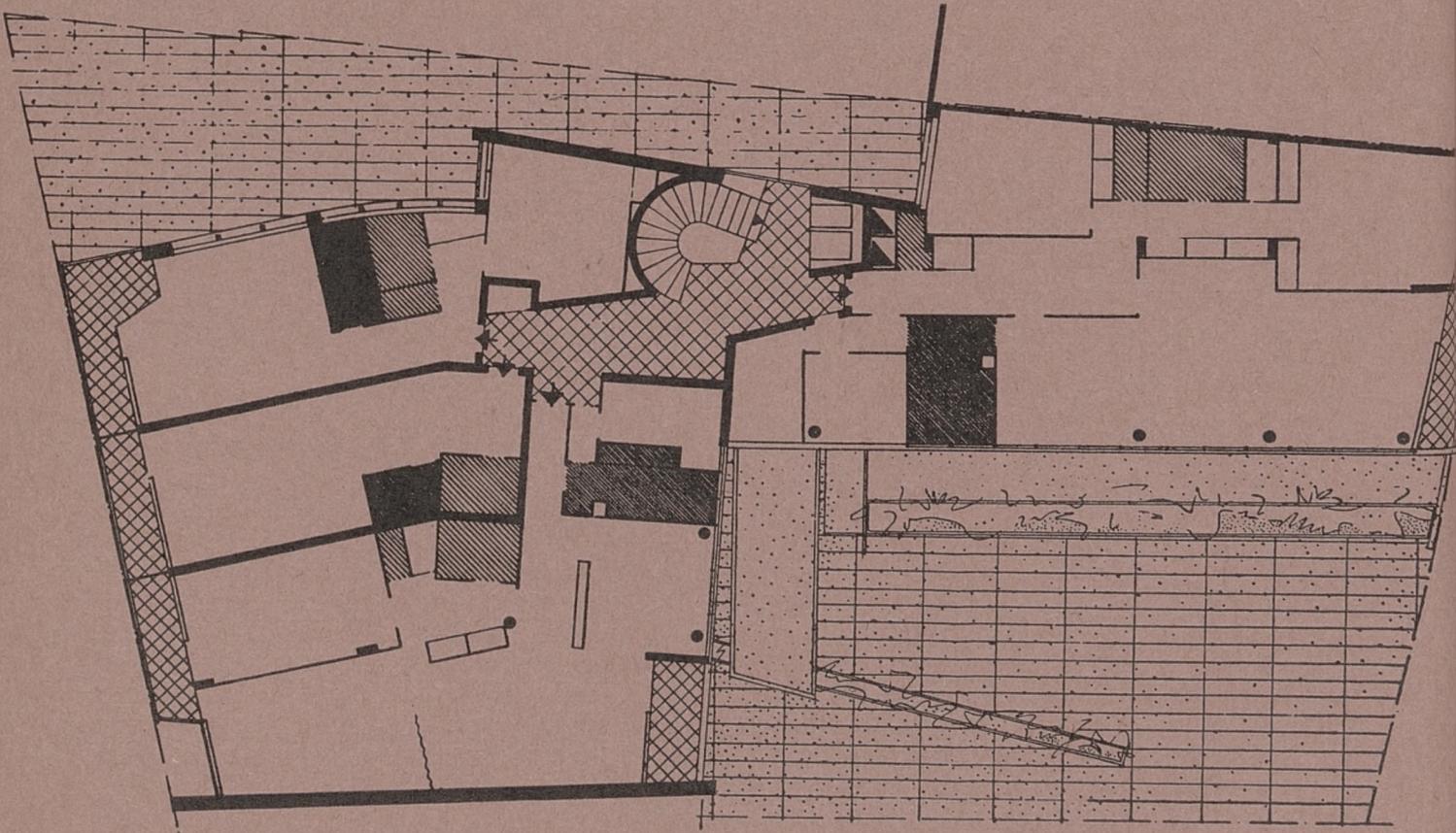
Les façades ne sont pas autoportantes et sont constituées uniquement par des éléments filières préfabriqués, posés directement sur les dalles, et entre lesquelles sont venues s'insérer des fenêtres d'un type nouveau permettant toute manœuvre soit à coulisse, soit à vantail, ainsi qu'un décollement de chacun des panneaux d'environ 10 cm de la façade, pour, si on le désire, assurer uniquement une ventilation du local. La cage d'escalier, traitée en fonction de sa forme, est extrêmement gaie, avec son grand mur concave jaune, les marches de béton gris-foncé en porte-à-faux, faisant opposition aux paliers traités en couleur claire.

Les demandes qui parviennent régulièrement pour obtenir des appartements prouvent combien les conceptions qui sont à la base des études de résidence modernes commencent à être appréciées par la population, surtout lorsqu'on lui laisse exprimer en toute objectivité et impartialement son opinion.

IMMEUBLE DE RÉSIDENCE AU BORD DU LAC



Plan de masse.



Plan type d'étage.